

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 21 juin 2024

Délibération n°52

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de votants : 25

Vote pour : 25

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 23 mai 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura : Mme BRAND – Mme CHOUX – M. DALLAVALLE - Mme GUYEN - M. MAIRE DU POSET

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. GUY - M. MICHAUD - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. BRAND - M. DEQUE (suppléant de M. BOUVERET) – M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme GUYEN) – M. BILLOT (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) – M. MOLIN (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme ROGEBOSZ (pouvoir à Mme BRAND)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) – M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) - M. LIME (pouvoir à Mme BARTHELET)

Communautés de communes : M. BOUVERET (suppléé par M. DEQUE) - M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – Mme ROGNON (pouvoir à M. BRAND)

OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL

Monsieur Antoine LAUDE, chargé d'opérations foncières, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er juillet prochain. Les élus, ses collègues, le Président, l'équipe de direction et l'ensemble du Conseil d'administration le remercient pour la qualité de son travail et de ses relations, depuis son arrivée à l'Agence foncière le 1er mai 2009 puis au sein de l'EPF devenu EPF Doubs BFC.

Ses compétences et son expérience ont été très appréciées par les élus et ses collègues de travail dont il était le représentant ; toujours volontaire et disponible, sa hiérarchie pouvait compter sur lui en toutes circonstances.

Monsieur LAUDE bénéficiera, à son départ, conformément à la convention collective appliquée au personnel, d'une indemnité de fin de carrière calculée en fonction de son ancienneté.

Pour pallier le départ en retraite de Mr LAUDE, le poste de chargé d'opérations foncières a été pourvu par Mme Cassandre PAYOT à compter du 03 juin 2024. Une période de formation est prévue à partir de cette date jusqu'au départ de Mr LAUDE.

Le tableau des effectifs après recrutements et départ en retraite sera donc le suivant (estimé au 01/07/24) :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus (au 1/7/24)
Directeur Général	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	1	1
Responsable administrative et financière	A	1	1
Gestionnaire comptable	B	1	1
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	3
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9	9
Juriste marchés publics et foncier	A	1	1
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240621-DEL2024_CA_52-DE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

- **du départ en retraite de Monsieur Antoine LAUDE,**
- **du recrutement de Madame Cassandra PAYOT sur un poste de chargée d'opérations foncières, en CDI, à compter du 03/06/24**

AUTORISE

- **le directeur à verser à M. LAUDE une indemnité de Fin de Carrière calculée selon les règles fixées par la convention collective.**

Pour extrait conforme,
Le Président,


Philippe ALPV